

Rapport annuel et d'activités 2013

Le président Markus Spühler a présenté, lors de l'Assemblée des délégués du 26 mars 2014, son rapport annuel et d'activités pour l'année 2013. A l'issue de cette présentation, les délégués ont remercié pour leur travail toutes les personnes impliquées et ont accepté le rapport à l'unanimité.

Manifestations / Réseau

- **2 manifestations nationales („CH-Anlässe“)** ont constitué l'épine dorsale du réseau. La première a eu lieu le 13 mars 2013 avec Peter Spuhler, CEO Stadler Rail AG, et Jeannine Pilloud, responsable Voyageurs CFF sur le thème du «Matériel roulant : souhaits des fabricants et des clients». Deux orateurs éminents ont marqué de leur présence la 2^e manifestation nationale, celle du 13 novembre : Ueli Stükelberger, Directeur de l'Union des transports publics (UTP), sur le thème du «Système tarifaire Suisse» et Peter Jedelhauser, Délégué CFF PONS sur le projet «PONS» (mise en service des tunnels de base du Gothard et du Ceneri).
- Sur le plan régional, des manifestations avec les Transports publics Fribourgeois TPF, au musée du tram de Zurich et d'autres ont été mises sur pied. Le voyage en train à vapeur de la Furka de Realp à Oberwald via Gletsch, avec un sommet à 2160 m d'altitude, a été un autre «point culminant» de l'année.
- Pour la première fois, l'ACTP a mis sur pied des manifestations spécialement pour les cadres avec contrat de travail selon CO. L'objectif de ces manifestations était à la fois d'informer et de permettre les échanges et le réseautage.

Membres

- **Départ** : malheureusement Hans Winkelmann, membre du Comité directeur et délégué, nous a quittés pour toujours.
- **Effectif des membres** : en 2013, le nombre de membres de l'ACTP a globalement augmenté, notamment par l'arrivée de 80 membres de la Police des transports. L'effectif annuel moyen de l'ACTP s'est élevé à environ 1'450, dont à peu près 1'100 actifs.
- **Membres associés** : La Police des transports CFF a été admise comme membre associé.

Prestations et organisation

- Nouveau **partenaire Employés Suisse (AS)**. Le changement de partenaire de prestations pour AS au 1.1.2014 a été soigneusement préparé et s'est déroulé sans problème. L'objectif que ce changement n'entraîne aucun effet négatif pour les membres a été pleinement atteint.
- **Prestations** : grâce à la collaboration avec AS, le paquet d'offres a pu encore être élargi. Avec le nouveau partenaire, ce paquet continue à être très attractif, p.ex. Coop Protection juridique MULTI.
- **Transfert de l'administration des membres** : celle-ci a pu être remise à Corris SA, y compris le travail d'encaissement. Ce changement s'est également bien déroulé, bien qu'il ait nécessité beaucoup de travail. Simultanément tous les processus ont été documentés et des modèles de lettre créés.

Négociations salariales, participation à des instances

- Les **négociations salariales pour 2014** ont été marquées par une forte pression des CFF. La communauté de négociations a eu une position dure vis-à-vis des CFF, en partie aussi suite à des exigences diverses au sein de la communauté de négociations.
- Pour les membres avec contrats individuels de travail selon le droit des obligations (**contrats CO**), l'ACTP a pu éveiller la conscience de la direction des CFF que dans ce domaine aussi il y a des attentes des cadres pour un geste envers le salaire. Elle a pu obtenir la mise à disposition d'une part de la masse salariale pour des augmentations individuelles et l'adaptation du système d'évaluation du personnel.
- **Caisse de pensions CFF** : le thème des „rentes fluctuantes“, avec report du risque sur les futurs rentiers est nouvellement apparu (délai d'introduction désiré par les CFF : 1.1.2017). Ainsi la pression de l'assainissement sur l'entreprise CFF diminue, et par là aussi la détermination des CFF de s'engager financièrement.
- L'ACTP remplit une tâche importante envers ses membres par sa **participation à diverses instances** et à des manifestations mises sur pied par la ligne ainsi que par la CoPe.
- Prendre soin des contacts est naturellement très important, tout comme s'accorder avec **d'autres organisations de salariés** sur des thèmes spécifiques.

Communication

- Le **site Internet** de l'ACTP a été rajeuni et amélioré. Il existe maintenant un site en allemand et un en français.
- Le **bulletin de l'ACTP** est à nouveau paru tous les deux mois, avec des contributions intéressantes sur la vie de l'association, sur l'entreprise et le travail, sur des gens intéressants et des projets. Désormais des articles sur la technique et le droit du travail sont régulièrement publiés. Et on y trouve toujours des informations sur des prestations actuelles et nouvelles mises à disposition des membres de l'ACTP. En outre, 4 **bulletins spéciaux** sur des thèmes particuliers sont parus.

Aperçu pour 2014

- Négociations CCT pour une possible nouvelle **CCT 2015**. Au premier semestre 2014, les grandes lignes et les positions seront déterminées.